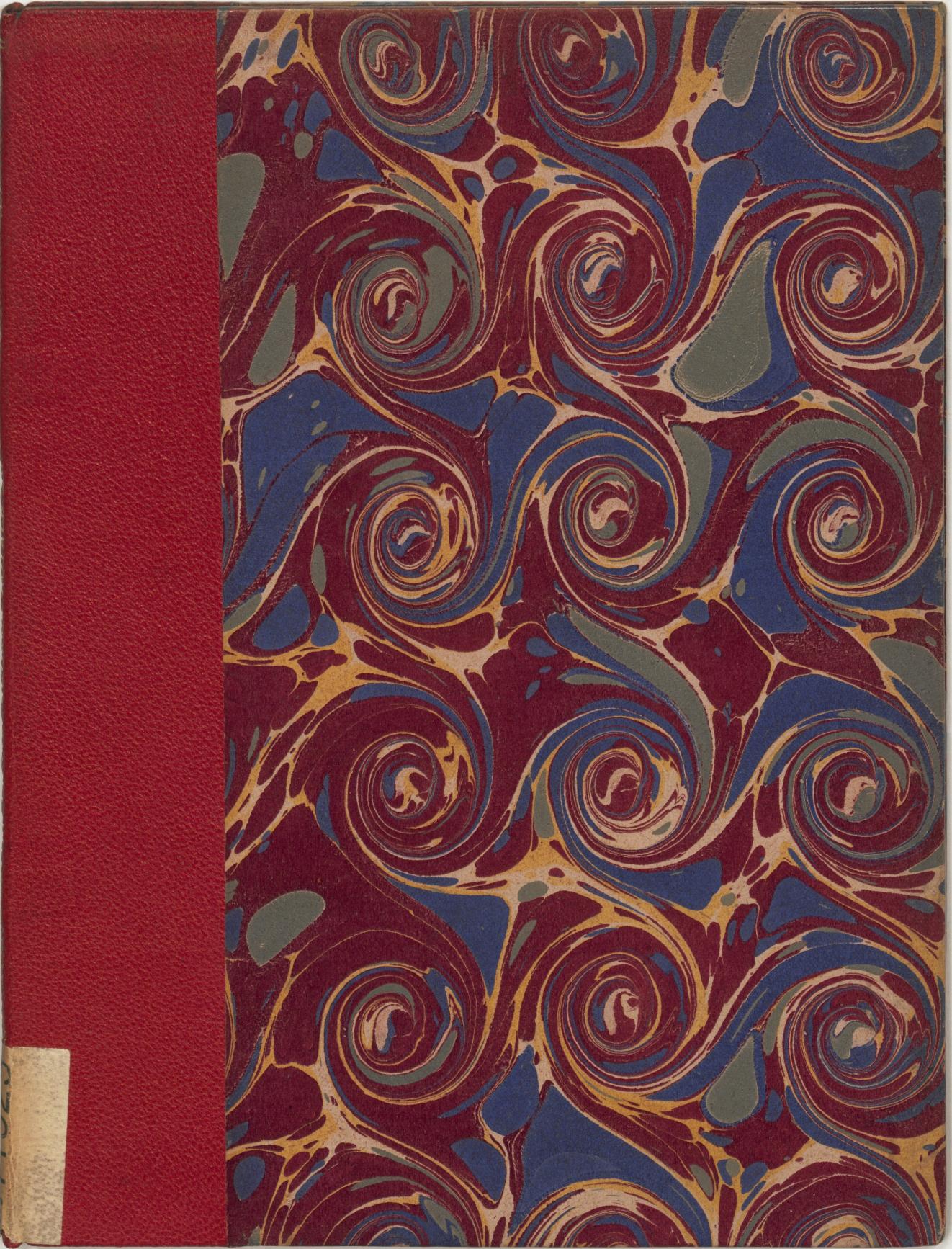


colorchecker CLASSIC

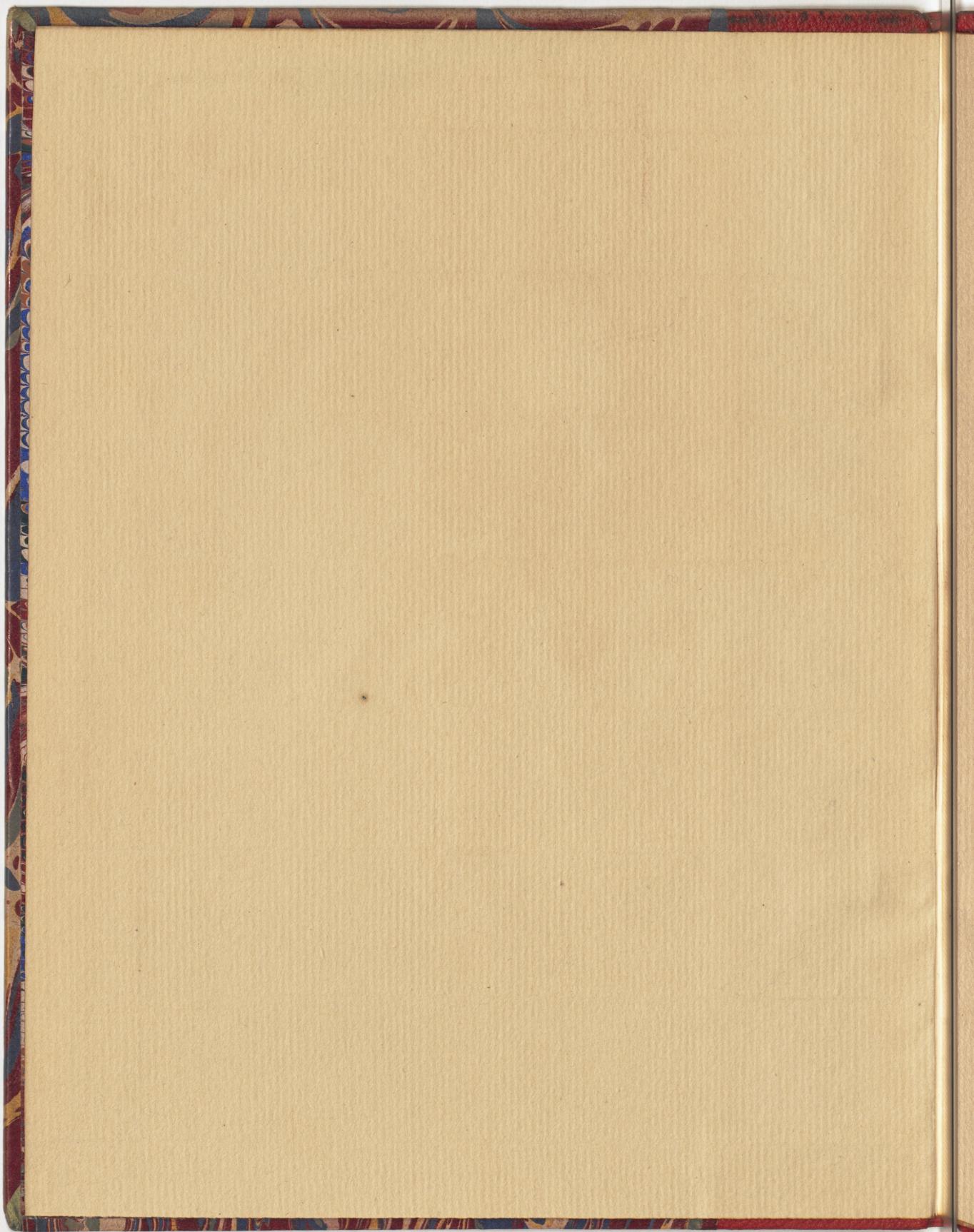


THE
LITERARY
MAGAZINE
FOR
YOUTH





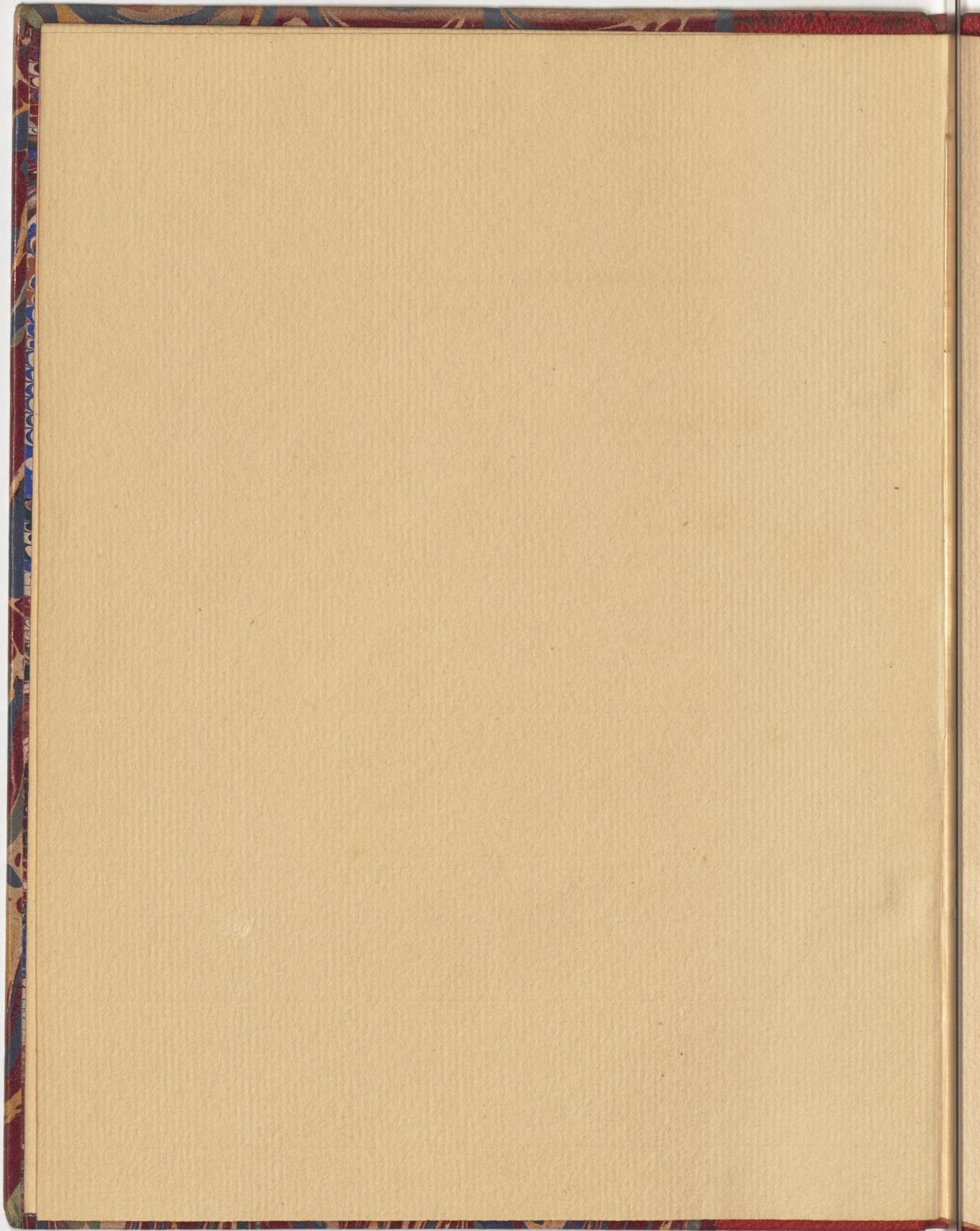




M. 11. 325.

Cat. Moreau,

n° 2054.



LETTRE 20
DE
SON ALTESSE ROYALE
AVROY.



A PARIS,
Chez ALEXANDRE LESSELIN, rue de la
Barillerie, entre les deux grandes portes du Palais
à la Fontaine des Pastoureaux.

M. DC LII.
AVEC PERMISSION.

LETTRE
DE
SON ALTESSER OYALE
ROYA



A PARIS
chez ALEXANDRE L'ESSE LIN, au Jeu
du Paillot, dans la Rue des Petits Champs,
à l'enseigne de l'Urbain Goffinet.

M. DC LI
NAC EDITION

LETTERE
DE SON ALTESSE ROYALE

AVROY.



MONSIEUR,

I'ay apres avec tout le respect que je dois à VOSTRE MAJESTÉ, ce qu'il lui a pleu me mander de ses intentions par le sieur de Ruiigny sur les affaires presentes; Mais comme je scay qu'il n'y a rien qui doive estre plus sacré ny plus inuiolable que les paroles Royales de Vostre Majesté , & les Declarations de ses volontez , lors principalement, qu'elles ont esté enregistrees en ses Parlemens , & qu'elles servent de loix a les Peuples, je ne puis croire que l'on ayt representé à VOSTRE MAJESTÉ , de quelle importance est à son seruice , & au bien deson Estat la resolution qu'on lui a conseillée de prendre; Cette consideration (Monseigneur) jointe au devoir auquel ma naissance & ma sujetion m'obligent tres-estroiteme[n]t envers VOSTRE MAJESTÉ , me

4

défend de me dispenser de lui dire (aux termes & en la condition où elle est à présent) que je ne puis pas consentir à l'effet d'un Conseil si pernicieux, sans encourrir un juste blasme, & le reproche éternel que VOSTRE MAJESTE me feroit, si j'estoys complice par complaisance de tous les mal-heurs qui en arriveront infailliblement à vostre Royaume: Ce seroit un mal que tres-certainement, il y auroit sujet de craindre comme inévitable, si tout le monde n'esperoit que l'assistance Diuine, qui ne manque jamais aux personnes Royales, dans des occasions si pressantes, inspirera à VOSTRE MAJESTE de meilleurs sentimens que ceux que l'on lui donne, & que VOSTRE MAJESTE se seruant des propres lumieres de son esprit, qu'Elle a desja très-avantageuses, fera les reflexions nécessaires sur les très-humbles remonstrances de ses Parlemens; & qu'Elle ne voudra pas preferer le restablissement d'une personne pres d'Elle, qn'Elle a si solennellement condamnée, au repos & à la tranquilité publique, aux vœux & très-instantes prieres de tous ses plus fidèles Sujets, & à la très humble supplication que fait à Vostre Majesté avec toute sorte de respect & de submission.

MONSIEUR

A Paris, le 25

Janvier 1654.

Vostre très humble & très
obéissant serviteur & sujet,
GASTON.

